

## Programme du critérium de la Commission Belge des Juges Standard 2023-2024



Nous organiserons systématiquement un jugement en deux catégories : “Sport” et “Showers. Chaque fois, il y aura un jugement de vieux mâles et de vieilles femelles (de 2022 et plus) et de jeunes mâles et femelles (de 2023).

Un classement sera établi de votre meilleur pigeon par série. Par conséquent, les points du meilleur vieux mâle + de la meilleure vieille femelle + du meilleur jeune mâle + de la

meilleure jeune femelle. Chaque participant recevra un souvenir. Les résultats seront publiés sur le site.

Coût : 1,5 € par pigeon.

**Attention, il est obligatoire de respecter les conditions suivantes :**

- 1) Le pigeon doit être au nom du colombophile participant. IL faudra vous munir du titre de propriété à présenter à l’enlogement.
- 2) Le certificat de vaccination contre la paramyxovirose doit être également présenté.
- 3) Les pigeons participant à la catégorie « Sport » doivent avoir participé, avec succès, à un minimum de 2 concours. Ce sont des prix par trois remportés la saison précédente avec un prix après le 1<sup>er</sup> juin. Il s’agit de prix pour lesquels il faut compter une participation d’au moins 50 pigeons et d’au moins 10 colombophiles. Munissez-vous également des résultats à l’enlogement.
- 4) Si vous voulez participer à la catégorie « Shower », nous vous demanderons, lors de l’enlogement du premier concours, de remettre une liste avec les numéros de bagues des pigeons avec lesquels vous participerez cette saison.
- 5) L’enregistrement du nombre de pigeons par catégorie doit être fait au plus tard le lundi avant l’enlogement auprès de [tony.martens@outlook.com](mailto:tony.martens@outlook.com) ou [karel.pottel@gmail.com](mailto:karel.pottel@gmail.com). En fonction de la taille du stand de la CBJS, il est possible que des restrictions sur le nombre de pigeons par catégorie soient imposées. Cette information sera communiquée, après l’inscription, aux participants inscrivant un grand nombre de pigeons.

Il y a cinq expositions. Les quatre meilleures compteront pour le championnat général.

- 1) Journées Nationales à Mechelen - le vendredi et le samedi 10 & 11 novembre  
Nekkerhal  
Plattebeekstraat 1  
2800 Mechelen  
Enlogement des pigeons le vendredi le 10 novembre de 16h00 à 18h00  
Remise des prix le samedi 11 novembre à 13h45  
Le retour des pigeons le samedi le 11 novembre à 19h00  
L’enregistrement du nombre de pigeons par catégorie doit être fait au plus tard le jeudi 2 novembre.

- 2) Dimanche, 3 decembre à Lede  
Chez monsieur Gert Van Limbergen  
Langeweestraat 51  
9340 Lede  
Enlogement de 14h00 à 15h30  
Remise des prix suivie du retour des pigeons à 19h30
  
- 3) Dimanche, 10 decembre à Lummen  
GCOC Oosterhof Lummen  
Dr. Vanderhoeydonckstraat 56  
3560 Lummen  
Enlogement de 9h00 à 10h00  
Le retour des pigeons à 15u00
  
- 4) Dimanche, 17 decembre à Vottem  
Société colombophile de Liège  
Rue Croix Jouette  
En haut de la rue, ancienne buvette de foot  
4041 Vottem  
Enlogement de 10h00 à 11h30  
Le retour des pigeons à 17u00
  
- 5) Samedi et Dimanche, 17 & 18 février Fugare Kortrijk  
Kortrijk Xpo  
Doorniksesteenweg 216  
8500 Kortrijk  
D'autres détails suivront plus tard.

Si vous avez encore des questions ? Contactez → [tony.martens@outlook.com](mailto:tony.martens@outlook.com)